

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	AGRIFULL	60 DT	CH 4055 11

Constructeur AGRIFULL S.p.A., Ferrara (I)

Identification "60 DT" et "CH 4055 11" sur la plaquette du constructeur
"AG 60 T" devant le No du châssis

Plaquette constr. à droite, à l'avant à l'intérieur de l'aile (montée par l'importateur)

N° du châssis à l'arrière, sur carter boîte c.v., derrière attelage de remorque

Ident. du moteur "1053" à droite, à l'avant, en haut, sur le bloc, à côté du premier cylindre

Importateur princ. R. GRUNDER & CIE SA, Machines agricoles, 1217 Meyrin/GE + 6287 Aesch/LI

Véhicule homologué AG60T-10547 Signes fixes dans code du type 60 DT / AG 60 T

valable jusqu'au 31.12.78
bruit

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction mécanique ou hydrostatique av. assistance hydraulique

Transmission mécanique synchr. + boîte compl. route / terrain

Nombre de vitesses 4 x 2 Entraînement toutes roues *

Frein de service mécanique, à disques, sur arbres primaires resp. sur roues arrière, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage

Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur arbres primaires resp. sur roues arrière

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur

Ralentisseur -

Contrôle 2 circ. -

Moteur

Marque V M Type 1053 SU

Construction en ligne Temps 4

Carburant D Position avant

Refrigidiss. air Nombre cylindr. 3

Alésage 105 Course 110

Cylindrée 2856 CV-impôt 14,54

Puissance en CV 54 DIN at/min 2300

Bruit 82 dB/A at/min 2300

Silencieux 1= 660x160x95 mm x)

Mesure des gaz BACHARACH= 3,5/BOSCH noircissement= 2,5

Déparasitage - (à 95 %)

Carrosserie tracteur

Nombre de portes Indic. vit.

Ceintures sécurité Rétroviseur

Cale Attelage AR=broche

Antivol -

Nombre de places t 1 (1+2) av. centre - ar -

Dimensions

Longueur int. 3590 Empattements 2145

Largeur 1760

Hauteur (au-dessus cheminée) 2380 Voie av 1400 ar 1415

Porte à faux lat. Voies av - ar 1300 - 1800

ar 910 Braquage g 9900 d 9900

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids

Poids à vide avant 1060 arrière 1340 total 2400

Charge utile -

Poids total 2400

Garantie fabr. 1390 3060 4000

Dimens. pneus 9,5 - 20 13.6/12-28 (Variantes +)

Pty / bar 4 / 1,3 6 / 1,6 voir

Charge 1360 2860 remarques)

pour V max 30 30

Garantie poids remorquable avec frein -

Garantie poids remorquable sans frein -

Garantie poids de l'ensemble -

Poids remorquable testé -

Vitesse maximale selon le constructeur 23 km/h

Vitesse maximale testée 25 km/h

à 2450 t/min au moteur resp. 665 t/min à la prise de force

Equipement §) _____
 Feux de route _____ COBO 05100/DGM 7886 PM
 Feux de croisement _____ COBO 05100/DGM 7886 PM
 Feux de position _____ A (E)
 Feux rouges _____ R (E)
 Feux stop _____ S1 (E)
 Clignoteurs av 1 (E) _____ ar 2a (E)
 Catadioptres av _____ ar 2+2= I (E)
 Feux de gabarit av _____ ar _____
 Feux complement _____
 Eclairage plaque _____
 Essuie-glace _____ avec/sans lave-glace
 Avertisseurs _____ MARELLI T12 EE
 _____ ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule _____ Tracteur
 Marque et type _____ AGRIFULL 60 DT
 Homologation _____
 N° _____ CH 4055 11
 Carrosserie _____
 Places total 1 (1+2) _____ avant _____
 Poids à vide 2400 _____ Carburant D _____
 Charge utile - _____ CV-impôt 14,54 _____
 Poids total 2400 _____ Cylindree 2856 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules équipés d'une plaquette du constructeur sur laquelle figurent l'importateur (R. GRUNDER & CIE SA) et le No de l'homologation.

- *) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées; blocage du différentiel arrière.
- +) Variantes de pneus : AV = 8.3 - 24 4 PR 1350 (1,5) V-max. 30 km/h ou d'autres pneus correspondants
 AR = 14.9/13-28 6 PR 3380 (1,3) 30 km/h quant à la charge et la vitesse
- §) Equipement : admise pour raisons techniques: la hauteur des feux de position, des feux rouges/stop, des clignoteurs AV + AR; lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.
- x) Insonorisation : l'intérieur du capot est enduit de caoutchouc-mousse.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- lorsque la largeur dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

w Aesch/LU, 29.8.1977
 Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Tracteur

A G R I F U L L

6 0 D T

CH 4055 11

Fiche complémentaire

I

Expertise de contrôle du 24.04.78 à Meyrin - St

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 24,8 km/h, M4S = 85 dB/A
à proximité de l'échappement: 97 dB/A à 2525 t/min
position du microphone : à 50 cm sur la droite de l'échappement.

Insonorisation : tôles d'absorption sur la gauche et sur la droite du moteur
revêtues de matière absorbante.

Mesures de la fumée: avec moteur sous pleine charge, BOSCH noircissement 3,0 à 45 %
en accélération libre, Bacharach 3,0.